

Rapport de la Présidente

Séance publique du
vendredi 7 décembre 2018

2^{ème} Commission**N° CD-2018-5-2-1****Service instructeur**

DGS - Service du contrôle de gestion et pilotage
politiques publiques

Service consulté**RAPPORT ANNUEL DE FONCTIONNEMENT DES SEM**

Résumé : Rapport annuel décrivant la situation financière des sociétés d'économie mixte (SEM et SPL) dont le Département du Haut-Rhin est actionnaire. L'analyse porte également sur trois autres organismes : ADAUHR, Colmar Habitat et Habitats de Haute-Alsace.

La Loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales, codifiée à l'article 1524-5 alinéa 7 du Code Général des Collectivités territoriales précise que chaque année les collectivités territoriales « se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis, au moins une fois par an, par leurs représentants au conseil d'administration et au conseil de surveillance des SEM dans lesquelles elles ont une participation ».

L'analyse présentée ici s'étend à la SPL CITIVIA (société publique locale), l'agence technique départementale ADAUHR, Colmar Habitat et Habitats de Haute-Alsace.

Les SEM et SPL

Durant l'exercice 2017 le Département a été actionnaire de 2 SEM et d'une SPL :

- ALSABAIL : Alsacienne de crédit-bail immobilier ;
- CITIVIA- SEM : société d'économie mixte dédiée à l'aménagement, la construction et la gestion d'équipements publics
- CITIVIA-SPL : société publique locale d'aménagement, dédiée à l'aménagement, la construction et la gestion d'équipements publics.

Pour les SEM et SPL, la participation globale du Département est de 3 229 975 € ; le montant des avances consenties à ces sociétés, particulièrement à ALSABAIL, est de 14 720 996 €.

L'exercice 2017 permet de constater un redressement relatif de CITVIA-SEM, qui diminue ses pertes.

L'exercice 2017 permet de constater la stabilité des résultats de ALSABAIL, ainsi qu'un ratio réglementaire de solvabilité supérieur à la valeur minimale requise.

Commentaires et chiffres détaillés sont annexés à la présente communication.

Les autres structures

La situation financière de l'ADAUHR est saine et les équilibres du bilan sont respectés.

La situation d'Habitats de Haute Alsace ne présente pas de risques particuliers : les ratios financiers sont équilibrés, et l'endettement, largement couvert – dont une partie est garantie par le Département- est inhérent à l'activité. Le niveau d'encours d'emprunts garantis par notre collectivité est de 74 051 765 € au 31/12/17, les avances en cours sont de 70 720 €.

La situation de Colmar Habitat est également de bonne tenue : équilibres financiers respectés, situation excédentaire, et l'endettement, largement couvert –dont une partie est garantie par le Département- est inhérent à l'activité. Le niveau d'encours d'emprunts garantis par notre collectivité est de 50 537 966 € au 31/12/17.

Commentaires et chiffres détaillés sont annexés à la présente communication.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de me donner acte de cette communication et des annexes qui s'y rapportent.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT